



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2022

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 20 DÉCEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert ce 20 décembre 2022 à 19 h.

Sont présents :
Monsieur Raynald Houde, conseiller
Monsieur Sylvain Ferland, conseiller
Monsieur Marc-Antoine Gagnon, conseiller
Madame Nathalie Laprade, conseillère
Madame Josée Lampron, conseillère
Monsieur Martin Chabot, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Dolbec, maire

Sont aussi présents :
Monsieur Marcel Grenier, directeur général
Madame Mélanie Côté, assistante-greffière
Madame Julie Cloutier, trésorière
Monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques et directeur général adjoint
Monsieur Pascal Bérubé, directeur du Service de l'urbanisme
Madame Lise Langlois, directrice du Service Sports, loisirs, culture et vie communautaire
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service de protection contre les incendies et coordonnateur adjoint à la Sécurité civile

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance extraordinaire
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Aucun
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Lecture du discours sur les prévisions budgétaires pour l'année 2023 et présentation du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
 - 4.2 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023
 - 4.3 Adoption du Programme triennal d'immobilisations : 2023-2024-2025
- 5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1 Aucun
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 6.1 Aucun
- 7. PARCS ET BÂTIMENTS**
 - 7.1 Aucun
- 8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 8.1 Aucun
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Aucun



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2022

- 10. **SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 10.1 Aucun
- 11. **TRANSPORT**
 - 11.1 Aucun
- 12. **AUTRES SUJETS**
 - 12.1 Aucun
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 13.1 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE L'ORDRE DU JOUR
- 14. **CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité des voix en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance extraordinaire

Au début de l'assemblée, monsieur Pierre Dolbec, maire, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire. La séance est ouverte.

545-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc-Antoine Gagnon, conseiller
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LECTURE DU DISCOURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023 ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Monsieur Pierre Dolbec, maire, livre son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

LU

546-2022 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU le rapport de madame Julie Cloutier, trésorière, en date du 12 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Martin Chabot, conseiller
ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2023, comme indiqué ci-après :



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2022

Description	BUDGET 2023
REVENUS	
Revenus de taxes	14 174 901 \$
Compensations tenant lieu de taxes	340 073 \$
Services rendus aux organismes	1 328 001 \$
Autres services rendus	54 932 \$
Loisirs et culture	402 864 \$
Imposition de droits	1 004 300 \$
Amendes et pénalités	100 000 \$
Intérêts	120 500 \$
Autres revenus	393 143 \$
Transferts	472 285 \$
TOTAL DES REVENUS	18 390 999 \$
CHARGES	
Administration générale	2 433 852 \$
Sécurité publique	2 677 448 \$
Transport	2 868 152 \$
Hygiène du milieu	1 964 351 \$
Santé et bien-être	191 692 \$
Aménagement, urbanisme et développement	836 806 \$
Loisirs et culture	2 882 179 \$
Frais de financement	1 102 210 \$
SOUS-TOTAL	14 956 690 \$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	3 434 309 \$
Financement	
Remboursement de la dette	3 142 900 \$
Affectations	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$
Activités d'investissement	122 572 \$
Remboursement du fonds de roulement	188 244 \$
Réserves financières et fonds réservés	(12 124) \$
Appropriation excédent non affecté	- \$
Appropriation excédent affecté	(7 283) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	- \$

ADOPTÉE

547-2022

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS: 2023-2024-2025

ATTENDU qu'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes;

ATTENDU que, suivant l'article 114.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général, en collaboration avec les directeurs de service et la trésorière, a soumis un projet avec les observations et recommandations d'usage;

ATTENDU que ce projet a été révisé par les membres du conseil le 5 décembre 2022 en séance de travail avec le personnel de direction de la Ville;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2022

ATTENDU le rapport de madame Julie Cloutier, trésorière, en date du 12 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Martin Chabot, conseiller
ET RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 comme indiqué ci-après :

Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

	2023	2024	2025	TOTAL
INFRASTRUCTURES				
Conduites d'eau potable	20 000 \$	250 000 \$		270 000 \$
Usines de traitement de l'eau potable		980 000 \$		980 000 \$
Usines et bassins d'épuration				
Conduites d'égout	310 000 \$			310 000 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	1 450 506 \$	2 616 200 \$	6 339 400 \$	10 406 106 \$
Système d'éclairage des rues				
Aires de stationnement				
Parcs et terrains de jeux	101 500 \$	70 000 \$	4 315 000 \$	4 486 500 \$
Autres infrastructures	5 000 \$	500 000 \$	45 000 \$	550 000 \$
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	5 543 000 \$	674 500 \$	2 878 000 \$	9 095 500 \$
Édifices communautaires et récréatifs	310 500 \$		62 000 \$	372 500 \$
VÉHICULES				
	102 000 \$	438 000 \$	1 323 000 \$	1 863 000 \$
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU				
	131 580 \$	180 000 \$	91 340 \$	402 920 \$
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS				
	406 300 \$	428 000 \$	55 000 \$	889 300 \$
TERRAINS				
	1 975 000 \$	700 000 \$		2 675 000 \$
AUTRES				
	43 460 \$	44 911 \$	46 413 \$	134 784 \$
TOTAL	10 398 846 \$	6 881 611 \$	15 155 153 \$	32 435 610 \$

Mode de financement

Année	2023	2024	2025	TOTAL
Subvention	5 112 073 \$	1 749 726 \$	6 943 376 \$	13 805 175 \$
Appropriation des excédents	109 070 \$	48 658 \$	49 070 \$	206 798 \$
Fonds parcs terrains jeux	15 000 \$	45 000 \$	15 000 \$	75 000 \$
Fonds de roulement	196 800 \$	205 000 \$	173 000 \$	574 800 \$
Fonds sablières	- \$	188 700 \$	- \$	188 700 \$
Contribution promoteurs	250 000 \$	1 180 000 \$	450 000 \$	1 880 000 \$
Règlement emprunt à l'ensemble	4 655 901 \$	3 444 430 \$	5 935 942 \$	14 036 273 \$
Règlement emprunt bassin ou secteur	15 000 \$	- \$	800 000 \$	815 000 \$
Emprunts payables par autres villes	45 002 \$	20 097 \$	788 765 \$	853 864 \$
TOTAL	10 398 846 \$	6 881 611 \$	15 155 153 \$	32 435 610 \$

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2022

PÉRIODE DE QUESTIONS

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE
L'ORDRE DU JOUR**

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et les villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

548-2022

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc-Antoine Gagnon, conseiller
ET RÉSOLU de clore la séance extraordinaire du 20 décembre 2022.

L'assemblée est levée à 19 h 34.

ADOPTÉE

MAIRE

ASSISTANTE-GREFFIÈRE



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2022**
